



PLL

Projet Pédagogique

Kerfichant Juillet 2024

Equipe de direction

Nathalie Carré

Liza Schaeffer

SOMMAIRE

Projet éducatif du PLL.....	3
I. Nos intentions pédagogiques.....	8
II. Descriptif de l'accueil de loisirs.....	9
1. Présentation du centre	
2. les locaux	
3. la population	
4. le personnel	
5. le budget	
III. Fonctionnement pédagogique.....	12
1. Horaires d'ouverture du centre	
2. Horaires des animateurs	
3. organisation des groupes	
4. Le repas	
5. Organisation d'une journée type	
6. modalités de transport	
7. organisation matérielle	
IV. Règle de vie, de sécurité et d'hygiène.....	19
V. Rôle des acteurs du centre.....	23
VI. Projet d'animation.....	25
ANNEXES.....	26

Fiche d'inscription pour les activités journalières
Check-list pour les sorties et la trousse à pharmacie



PROJET EDUCATIF

DU PATRONAGE LAIQUE DE LORIENT

Réactualisation, validée par la commission enfance du 21 janvier et le bureau directeur du 28 janvier 2009

I. Présentation

Le patronage Laïque de Lorient est une association loi 1901, créée en 1926 par Emmanuel Svob.

A l'époque le PLL avait pour objet de « soutenir moralement, matériellement et pécuniairement tous les enfants fréquentant les écoles publiques de Lorient, à tous les degrés et toutes les institutions scolaires, cantines, garderie, colonie de vacances, écoles pour anormaux, musique, théâtre, cinéma, etc... » Il pouvait lui-même créer de semblables institutions s'il n'en existait pas L'association se donnait également pour but la pratique de l'éducation physique et les sports.

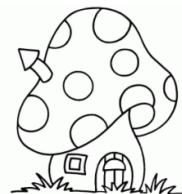
Aujourd'hui, c'est une association d'Education populaire qui vise à l'épanouissement et à la promotion de l'individu tant dans ces activités individuelles que collectives.

Sa vocation est de proposer sur le temps libre une offre de loisirs éducative diversifiée, accessible à tous.

L'association s'est organisée en deux secteurs d'activités complémentaires.

Le secteur sportif et culturel, qui propose l'accès à des pratiques de loisirs et/ou de compétition dans le cadre de sections par discipline ou dans le cadre plus global de l'animation sportive.

Le secteur Enfance-Jeunesse, propose différentes modalités d'accueils éducatifs pour les enfants et les jeunes durant leur temps libre : Accueils de loisirs, séjours et des projets d'animation spécifiques sur les temps périscolaires (PEL).



II. Une dimension sociale

Le PLL développe ses activités dans un esprit d'utilité sociale en proposant un mode de garde et de loisirs pour les enfants tout en soutenant les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

Le PLL favorise l'accessibilité de ces activités à tous les niveaux :

(sur le plan financier, au niveau mobilité, au niveau des lieux et des heures d'activités). Il se veut au plus proche des possibilités et des demandes des familles issues de tous milieux.

La mixité sociale est recherchée.

Le PLL vise aussi à soutenir les plus démunies dans l'accès aux loisirs et à l'éducation pendant le temps libre.

Les accueils de loisirs concernent tous les enfants dès qu'ils sont scolarisés. Ils doivent être organisés de manière à respecter les besoins et les rythmes de vie des enfants selon leur âge.

Les enfants en situation de handicap doivent pouvoir être accueillis comme tous les enfants. L'association doit s'engager à rechercher les moyens d'un accueil adaptés.

Un travail en partenariat et en réseau est à envisager. (ex : IME Kerpape).

III. Intention éducative et valeur de référence

Dans la mise en œuvre de son projet, le PLL se réfère :

- A la déclaration Universelle des droits de l'Homme,
- A la déclaration des droits de l'enfant
- La chartre « grandir ensemble » des centres de loisirs du Projet Educatif Local de la ville de Lorient.

Le PLL est une association Laïque, ouverte à tous, qui s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres. Elle s'interdit aussi tout prosélytisme politique ou religieux.



Egalité, tolérance, respect, entraide et solidarité sont les valeurs fondatrices du PLL.

L'association entend participer à l'éducation des enfants et des jeunes en prenant en compte leur spécificité et leur situation actuelle d'enfant vers l'adulte libre et responsable qu'il sera demain.

L'association considère la place déterminante du jeu et du plaisir dans l'éducation des enfants, elle organise sa pédagogie en référence sur les temps de loisirs.

Elle cherche en tout à développer l'autonomie des personnes et son développement harmonieux.

Elle souhaite permettre aux enfants et aux jeunes d'appréhender leur environnement pour qu'ils puissent s'y intégrer et y agir à leur mesure.

Elle souhaite contribuer à un apprentissage de la vie en collectivité soucieuse du « bien vivre ensemble ».

Considérant que l'éducation doit être globale pour prendre en compte l'enfant dans son unité, l'association agit en complémentarité et en lien avec les familles et le système scolaire.

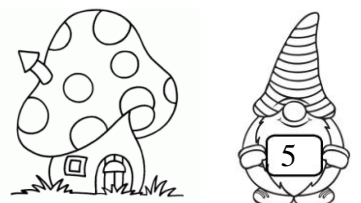
En tant que partenaire éducatif du temps libre et des loisirs.

L'association défend un idéal de vie démocratique.

Elle encourage la participation sociale et l'exercice de sa citoyenneté pour chacun dès son plus jeune âge.

L'association souhaite faire reconnaître les demandes, les besoins et les droits des enfants et des jeunes, ainsi que leur place dans notre société.

Elle souhaite accompagner les enfants et les jeunes dans leur insertion sociale et dans l'organisation autonome de leur temps libre.



IV. Objectifs généraux pour les accueils de loisirs

Dans l'environnement local lorientais, mettre en place des lieux de vie qui, de manière ludique, contribueront à l'éducation harmonieuse des enfants, qui leur permettront de développer leur autonomie, d'élargir leur champ de découverte de connaissance et d'expérimentation, de s'intégrer dans un collectif au sein duquel ils seront respectés dans leur unité, leur intégrité et reconnus en tant qu'acteurs.

Partager des valeurs et des repères éducatifs qui permettront aux enfants de construire leur citoyenneté

a) Faire vivre des lieux d'accueils dans un climat chaleureux de respect mutuel, de sécurité physique et affective.

Valorisation de l'enfant et de ses capacités, renforcer l'estime de soi.

Assurer la transition avec la famille.

b) Respecter les besoins et les rythmes de vie des enfants

Prévoir l'organisation de la vie quotidienne et des activités en fonction de l'âge, des besoins, des rythmes de vie des enfants.

c) Favoriser l'autonomie

Reconnaître les compétences de chaque enfant et lui permettre d'évoluer dans son degré d'autonomie, encourager la progression, permettre la prise de risque mesurée, le droit à l'essai et à l'erreur.

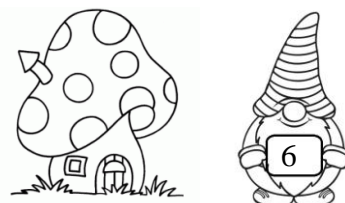
Permettre à l'enfant de s'impliquer à son niveau d'initiative et de responsabilité.

d) Favoriser l'épanouissement

Permettre à l'enfant de découvrir et de s'initier à des activités diversifiées qui mettent en jeu toutes les techniques et forme d'expression nécessaires à son développement :

- Activités sportives, artistiques, culturelles.
- Ouverture culturelles.

Ces pratiques de loisirs doivent être proposées de manière adaptée par rapport à l'âge des enfants.



e) Favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté

Développer les compétences sociales des enfants.

Favoriser l'expression individuelle et collective des enfants et des jeunes.

Mettre en place des situations de vie collectives qui permettront et favoriseront la participation, la prise d'initiative de responsabilité, de décisions, l'expérimentation et de choix.

Veiller à une ouverture sur le monde. Favoriser la rencontre. Prendre en compte la diversité socioculturelle et développer des relations de coopération et de solidarité. Les enfants doivent être acteur de leur temps libre, ils doivent participer à l'élaboration des règles de vie collective et à leur évaluation.

f) Favoriser la connaissance de l'environnement local et la participation sociale des enfants

L'accueil de loisirs se situe dans l'environnement local.

Donner aux enfants des clés de lecture de cet environnement, lui permettre d'y agir à sa mesure.

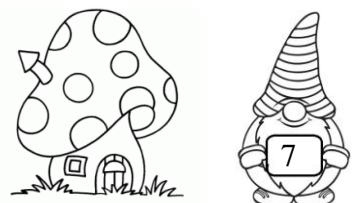
Favoriser les relations inter-génération.

g) Contribuer à donner aux enfants des repères éducatifs généraux.

Education à l'environnement, éducation à la santé, éducation aux droits de l'enfant, éducation à la laïcité, éducation au développement durable.

h) Etablir une relation de confiance avec les parents et leur permette de trouver leur place dans l'organisation de l'accueil de loisirs.

Favoriser la communication, l'écoute, permettre la rencontre.



I.NOS INTENTIONS PEDAGOGIQUES

• **L'épanouissement de l'enfant**

- Favoriser l'intégration des enfants

convivialité, autonomie, amitié et entraide

- Développer la liberté d'expression

temps d'échange, de partage, libre choix des activités

- Respecter le rythme de l'enfant

Activité adaptée en fonction de l'âge et des capacités des enfants

Evaluation : L'enfant prend la parole pour partager son point de vue et ses idées.

Bien-être des enfants, ils sauront exprimer leurs besoins et leurs envies.

Communication effective entre les enfants et l'équipe d'animation

Retour des parents

• **La cohésion d'équipe**

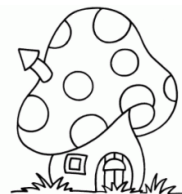
- Favoriser la convivialité et l'entraide

Partage des connaissances au sein de l'équipe, mise en place de moments formels ou informels et d'un lieu spécial animateur.

- Développer les motivations et les compétences

Permettre aux animateurs de s'investir sur l'ensemble du centre, favoriser l'écoute et les envies de chacun et mise en place de temps de préparation en équipe pour organiser les grands jeux.

Evaluation : Les animateurs prennent la parole pour partager leurs connaissances et leurs compétences. L'ambiance dans l'équipe est chaleureuse et agréable. Relation de confiance entre les animateurs et l'équipe de direction.



II. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. Présentation du centre

L'accueil de loisirs de Kerfichant est un des deux accueils maternels du Patronage Laïque de Lorient. Il se situe sur la commune de Lorient, mais appartient à la ville de Lorient. Celui-ci est mis à disposition du P.L.L les mercredis et durant les vacances scolaires.

L'accueil de loisirs de Kerfichant se situe à proximité de différents commerces , mais aussi près de la voie verte allant jusqu'à la plage et d'un parc arboré ainsi que de structures de jeu.

L'accueil de loisirs se trouve à côté d'un arrêt de bus desservant le centre-ville de Lorient. Grâce à cette proximité, nous pouvons profiter des infrastructures de la ville de Lorient (piscine, médiathèque, parc, cinéma...) mais aussi ceux des villes voisines.

2. Les locaux

Salle d'activité

Le centre comprend un bureau, une salle d'accueil, une salle d'imitation et un grand hall de motricité.

Le matériel de motricité et les vélos de l'école sont accessibles aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

Nous avons aussi accès à la salle vidéo qui nous sert de salle de repos ou de relaxation, à la bibliothèque ainsi que la salle de l'accueil périscolaire du côté primaire .

La cuisine



Il s'agit d'une cantine adaptée aux maternels ainsi qu'un satellite afin de pouvoir réchauffer les repas livrés par la cuisine centrale.



Salle de sieste et de repos

Les enfants nécessitant un temps de sieste ont accès à un dortoir avec des petits lits. Les plus grand ont accès à la salle vidéo, afin qu'ils puissent avoir un temps de repos et de calme.

Le centre est équipé de matériels ludiques et éducatifs. Pendant le séjour, le matériel pédagogique est acheté selon les besoins. Toutes les dépenses sont imputées dans le budget du centre.

Nous possédons également du matériel pour les jeux extérieurs (ballons, jeux de plage, raquettes,...).

3. La population

L'accueil de loisirs de Kerfichant, accueil des enfants d'âge maternel (de 2 1/2 à 6 ans) d'enseignement public et privé, ainsi que de différents milieux sociaux. Ils sont en majorité de la ville de Lorient et une minorité des communes avoisinantes.

4. Le personnel

L'équipe se compose de :

- 1 directrice
- 1 adjointe
- 4 animateurs BAFA
- 1 animateur BAFA en stage pratique
- 2 ou 3 agents de services

Les agents de services sont mis à disposition par la mairie de Lorient sur l'accueil de loisirs. Ce personnel est municipal, il doit assurer le nettoyage des locaux, du réfectoire, des salles d'activités et faire la préparation des repas et du goûter. Ces agents font parti intégrante de l'équipe pédagogique.

L'équipe pourra être renforcée en fonction de l'effectif réel ou de besoins spécifiques.

Pour un centre accueillant des enfants de moins de six ans, le PLL organise ses équipes selon la règle suivante : 1 animateur pour 7 enfants.



5. Le budget

Le PLL accorde un budget à la journée par enfant. Celui-ci évolue en fonction de l'effectif moyen du centre.

Moins de 30 journées enfants : 3,30€

Entre 30 et 50 journées enfants : 3,15€

Plus 50 journées enfants : 3€



III. FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

1. Horaires d'ouverture du centre

Le centre est ouvert de 7h30 à 18h45. Notre équipe en assurera son fonctionnement du lundi 8 juillet 2024 au vendredi 2 août 2024.

L'accueil du matin de 7h30 à 9h

L'accueil du soir de 17h à 18h45

Les enfants sont accueillis à la journée avec ou sans repas ou à la demi-journée avec ou sans repas.

2. Horaires des animateurs

Les animateurs travaillent 8H45 par jour, par conséquent les horaires seront réparties de la manière suivante :

	Horaires	Animateur
Kerfichant	7H30 - 16H15	1 direction
	7H45 - 16H30	1 animateur
	8H15 - 17H	1 animateur
	8H30 - 17H15	1 animateur
	9H - 17H45	1 animateur
	9H30 - 18H15	1 animateur
	10H - 18H45	1 direction

De plus une réunion bilan aura lieu toutes les semaines de 19h00 à environ 21h00.



3. Organisation des groupes

Le fonctionnement du centre est basé sur le libre choix d'activités.

Les enfants sont pris en main par groupe d'âge avec leur(s) animateur(s) référent(s) afin de faire le pointage. Puis les enfants sont rassemblés tous ensemble pour la présentation des activités de la matinée ou de la journée suivant les activités proposées.

Les animateurs inscrivent les enfants sur les fiches d'inscription suivant les activités choisies par chacun d'eux.

Nous avons choisis ce mode de fonctionnement afin que les enfants puissent choisir leurs activités « librement » sous réserve de place disponible, et suivant leur âge (animation spécifique à une tranche d'âge : jeux sportifs, activités manuels...), mais également afin de respecter les capacités et les rythmes de vie de chacun.

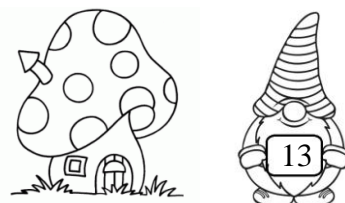
De plus ce fonctionnement nous permettra d'enlever une activité si elle n'a pas connu le succès escompter ou bien de doubler et réitérer une activité ayant par contre elle très bien fonctionnée. Les enfants auront aussi la possibilité d'exprimer leurs envies, leurs idées d'activité au cours des temps d'accueil ce qui nous permettra de modifier le programme éventuellement.

Concernant les enfants en situation d'handicap, un protocole d'accueil individualisé sera mis en place avec la famille afin de permettre à l'enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions possibles.

4. Les repas

Les familles réservent les repas en même temps que la réservation des journées d'animation 48 heures à l'avance (par le portail famille Connectys ou par mail ou par téléphone).

Le portail Connectys permet à chaque famille de vérifier leurs réservations et de faire la demande de dates à réserver.



La restauration est normalement assurée par la cuisine centrale (repas du midi + goûter) avec règlement informatisé des repas par facture.

Les pique-niques sont assurés aussi par la cuisine centrale.

Pour les repas autonomes (confection du repas par les enfants aidés de leurs animateurs), les familles ne devront pas réserver mais fournir l'équivalent en espèce (tarif en fonction de leur quotient familial).

Les animateurs prendront en compte et resteront vigilant sur les particularités alimentaires de chaque enfant qui pour certains feront peut-être l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Un tableau récapitulatif sera à disposition des animateurs dans le bureau de la direction, dans la salle des animateurs ainsi que dans l'office de la cantine.

Les repas sont pris à l'accueil de loisirs dans la salle de restauration en un ou deux services suivant l'effectif du jour :

- Un à 11h45
- Le deuxième à 12h30

Les goûtés ne sont pas forcément pris sur le centre.

Pendant ces temps là, l'animateur joue un rôle important. Il favorise l'autonomie de l'enfant, il le met en confiance, il a un rôle d'éducateur du goût.



5. La sieste et le temps calme

La sieste concerne le groupe des petits, afin qu'ils puissent avoir un vrai temps de repos. Chaque enfant aura sa place afin qu'il puisse garder ses repères de manière régulière. Un système d'étiquette sera mis en place sur les lits, les doudous et tétines seront autorisés seulement sur ce temps.

Les enfants passeront aux toilettes avant de se diriger vers la salle de sieste. Les animateurs veilleront à l'endormissement des enfants à l'aides d'histoires puis de musique douce.

Le réveil se fera de manière échelonnée afin de respecter le rythme de chaque enfant.



Le temps calme concerne les plus grands. Il aura lieu dans la salle vidéo. Les enfants pourront au choix :



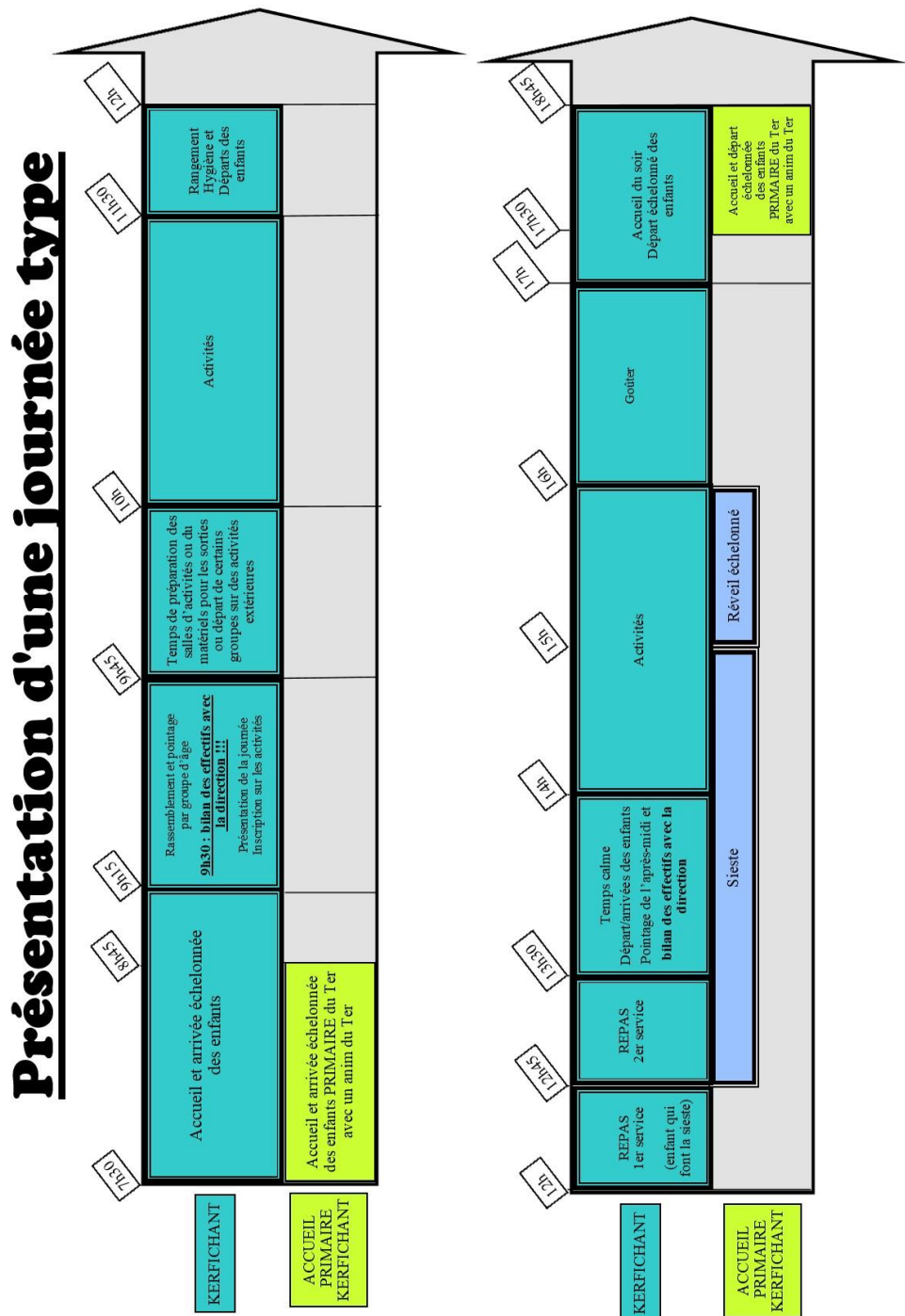
- S'allonger ou s'asseoir sur des tapis de sol avec coussin et plaid afin de lire des livres.
- Ecouter un conte lu par l'animateur ou support audio
- Faire des puzzles

Dans tous les cas, qu'il s'agisse de la sieste ou du temps calme notre seul but sera le respect du rythme de l'enfant.



6. Présentation d'une journée type

Cette journée type peut être amenée à être modifiée en fonction des besoins d'une activité, d'une sortie ou de la météo.



6. Modalités de transport

Les bus de ville seront utilisés dans tous les déplacements urbains (médiathèque, piscine, marché, parc, plage...) sauf en cas de sorties exceptionnelles où le centre fait appel à une compagnie privée.



7. Organisation matérielle

Pour les enfants et les parents :

Une lettre d'information sera distribuée aux familles afin de leur expliquer notre mode de fonctionnement, le projet d'animation ainsi que nos temps forts (animation sportive, grande sortie...) et toutes les informations pratiques (tarifs, cantine...).

Ces informations seront diffusés au format papier ou électronique sur le site internet du PLL.

Le programme d'activités sera affiché à l'entrée du centre sur un grand panneau.

Les programmes seront distribués sous format papier à la demande des familles ; il en sera de même pour toutes les informations ponctuelles.

Nous nous devons d'aider les familles à comprendre le centre, à le connaître, à nous faire confiance.

Chaque matin, chaque soir, nous rencontrerons les familles et tenterons de leur accorder quelques instants dans la mesure du possible. Un petit journal hebdomadaire sera créé par l'équipe de direction pour présenter le vécu des enfants. Il sera distribué chaque vendredi. Nous nous devons d'établir la relation la plus riche possible.



Pour les enfants :

Afin qu'ils puissent se repérer dans les différents moments de la journée, un système d'affichage sera mis en place pour un repérage géographique (affiche à l'entrée des salles, fiche d'inscription pour chaque activité, trombinoscope de l'équipe...) ainsi que des musiques et un totem de rassemblement pour un repérage temporel.

Pour l'équipe pédagogique :

Un système d'affichage sera mis en place dans la salle des animateurs, ainsi que dans le bureau de direction afin que les informations nécessaires au bon fonctionnement du centre soit accessible rapidement et simplement pour tous.

Des check-list seront à leurs dispositions afin de les aider au mieux dans leur organisation quotidienne (sortie, trousse à pharmacie...)

Une réunion de coordination aura lieu toutes les semaines, afin d'échanger ensemble sur les problèmes éventuels rencontrés durant les différents temps. Ces réunions nous permettront de faire des ajustement dans le programme de la semaine suivante ainsi que d'organiser au mieux son déroulement.

Des réunions complémentaires pourront être mis en place pendant des temps informels afin finaliser certains projets ou afin de régler certaines difficultés d'organisation pédagogique.



IV. Règle de vie, de sécurité et d'hygiène

- **Règle de vie**

- Respect des horaires
- Respect du règlement
- Respect et rangement du matériel
- Respect du personnel de service
- Présence indispensable et obligatoire aux réunions de préparations, de bilans et d'évaluations.
- Adopter un langage correct
- Interdiction de fumer dans le centre et en sortie en présence des enfants
- Interdiction d'utiliser son téléphone portable pour des communications personnelles sur les temps d'activités, le temps de pause est fait pour cela !
- Interdiction de prendre en photos les enfants avec son téléphone portable pour un usage personnel, aucune photo des enfants ne doit être diffusé sur les réseaux sociaux !
- savoir prévenir la direction en cas de réel besoin
- pointer les enfants avant leur départ du centre (1 animateur référent)

- **Règle d'hygiène**

- Passage aux toilettes et lavage de mains avant chaque repas
- Soigner un enfant blessé et le noter sur le cahier d'infirmerie, en sortie extérieure des carnets sont à votre disposition dans les trousse à pharmacie.
- Veillez à ce que l'enfant soit présentable au retour des parents



- **Règle de sécurité**

Pour toutes sorties, avoir la liste nominative de tous les enfants, le numéro de téléphone du centre de secours, de l'accueil de loisirs, de la direction et des autres animateurs.

Prendre les trousseaux à pharmacie, des verres et de l'eau ainsi que la crème solaire.

La direction doit être au courant du lieu où vous aller!

Prendre connaissance du contenu des fiches sanitaires

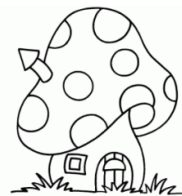
- Sortie à pied :
 - noter sur le tableau, le lieu où l'on va, le nombre d'enfants et leurs noms, le nombre et le nom des animateurs.
 - compter le nombre d'enfants avant, pendant et après la sortie
 - prévoir de quoi s'hydrater,
 - il est obligatoire d'utiliser les espaces réservés aux piétons lorsqu'ils existent (trottoirs, passages pour piétons...).
 - En l'absence de tels espaces, deux possibilités existent :
 - s'il s'agit d'un groupe organisé en rang 2 par 2, les enfants doivent circuler à droite.
 - S'il s'agit d'un groupe organisé en file indienne (l'un derrière l'autre), les enfants doivent circuler à gauche, sauf circonstances particulières (travaux...).
 - Dans tous les cas, il est conseillé de diviser en plusieurs parties un groupe qui serait trop important.



- Sorties en bus :
 - Il est nécessaire de **désigner un chef de convoi**. Il a pour mission de vérifier la conformité du transport et veiller au bon déroulement du trajet.
 - connaître l'itinéraire et le temps de trajet
 - avoir la liste des enfants et les troussees à pharmacie
 - emporter des sacs plastiques
 - compter les enfants à chaque montée et descente du bus
 - pas d'enfants sur la première rangée de sièges
 - pas d'enfant près des sorties arrières, ni au centre de la dernière banquette
 - un animateur près de chaque porte et issue de secours
 - Ne rien mettre dans l'allée centrale afin de ne pas gêner les déplacements
 - Les enfants doivent être assis correctement et les animateurs doivent vérifier que chaque enfant a bien attaché sa ceinture de sécurité
 - animation calme dans le bus
 - penser à aérer le bus surtout pour des trajets long et par temps chaud
 - veillez à ce que le bus s'arrête côté trottoir
 - les enfants doivent tous descendre par la même porte
 - deux animateurs doivent descendre en premier, l'un compte et l'autre canalise les enfants
 - un animateur doit rester derrière afin de vérifier si le bus est vide et si rien n'a été oublié!



- Sorties plage et baignade :
 - la présence d'un surveillant de baignade (S.B.) est OBLIGATOIRE, il est responsable de l'activité
 - les baignades se font sur des plages surveillées
 - le surveillant de baignade doit se présenter au poste de secours dès l'arrivée des enfants sur la plage et présenter l'autorisation de baignade délivrée par la mairie.
 - un périmètre de sécurité est OBLIGATOIRE
 - un animateur pour 5 enfants en mer comme en piscine



V. Rôle des acteurs du centre

1. Animateur BAFA

L'animateur est garant du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs en accord avec le projet pédagogique. Il doit avoir connaissance du "public enfant" qu'il encadre, de ses besoins en rapport avec son âge, son rythme de vie, ses capacités et ses envies.

L'animateur :

- est chargé de l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs
- est responsable de la structuration de la journée
- est garant des règles de vie et de fonctionnement
- est responsable des relations avec la famille
- doit pouvoir avoir conscience de ses capacités et de ses limites
- joue un rôle de formateur et de référent : partage de son savoir et de ses compétences, entraide entre les groupes, travail collectif et cohérent.
- doit s'occuper des enfants en toute sécurité
- doit être capable de proposer des activités ludiques enrichissantes et épanouissantes adaptées à l'âge des enfants et à leurs désirs.



2. Stagiaire pratique

L'animateur stagiaire doit pouvoir mettre en application sa formation générale.

L'objectif majeur étant de devenir responsable d'un groupe d'enfant. Il doit être volontaire et savoir prendre des initiatives sur les différents temps de vie du centre.



3. Direction

L'équipe de direction :

- est chargée d'écrire le projet pédagogique
- doit mettre en place la préparation matérielle du centre
- prépare les réunions
- a un rôle de formateur au sein de l'équipe
- donne les moyens nécessaires à l'animateur stagiaire pour acquérir une pratique afin de poursuivre sa formation
- est présente sur le terrain
- gère le bon fonctionnement du centre (gestion administrative et financière)
- est à l'écoute de l'équipe d'animation et des familles
- est chargée de faire vivre une dynamique d'équipe respectueuse des personnes et de garantir à chacun une possibilité d'évaluation permanente de ses capacités et de formation continue.

4. Agents de services

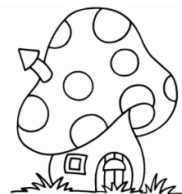


La ville de Lorient met à disposition du PLL des agents chargés principalement de la préparation des repas et de l'entretien des locaux. Ces agents feront partie de l'équipe et seront associés à notre projet.

L'équipe de direction sera à l'écoute de ces agents et des échanges quotidiens nous permettrons d'avoir les mêmes orientations éducatives pour le bien être de l'enfant : des locaux propres, une attention particulière lors des temps de repas, des valeurs éducatives partagées (le savoir-vivre, la politesse, le respect...)

Les agents pourront suivant les besoins de l'équipe d'animation gérer la préparation des piques niques.

Ces agents devront être disponible et adopter un langage correct. Ils ne devront pas fumer en présence des enfants.



VI. Projet d'animation

Il était une fois un centre de loisirs
enchanteur, peuplé de créatures magiques
plus ou moins maléfiques.

Un lieu où les secrets sont cachés derrière
des portes qu'il te faudra ouvrir.

Un centre où tous les contes sont réunis.

Entre, n'aie crainte !

Bienvenue à Kerfichant où nous te ferons
voyager au pays des contes et légendes !



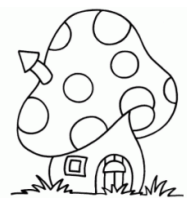
A travers ce thème d'animation les animateurs vont
permettre aux enfants de découvrir les contes et légendes,
ancien ou nouveau, d'ici ou d'ailleurs.

En complément des activités sur l'ACM des sorties à la journée, différentes animations
sportives ainsi que culturelles seront mise en place durant le mois de juillet. Enfin diverses
activités seront organisées par l'équipe d'animation en lien avec le thème par :

- Des activités manuelles, artistiques,
- Des jeux sportifs, des grands jeux,
- Des sorties dans les environnements proches de l'accueil de Loisirs
- Des sorties à la plage



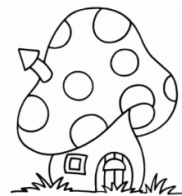
ANNEXES




Fiche d'inscription pour les activités journalières

ACTIVITE		DATE	
PHOTO ANIM	IMAGE ILLUSTRANT L'ACTIVITE		
1		7	
2		8	
3		9	
4		10	
5		11	
6		12	

ACTIVITE		DATE	
PHOTO ANIM	IMAGE ILLUSTRANT L'ACTIVITE		
1		13	
2		14	
3		15	
4		16	
5		17	
6		18	
7		19	
8		20	
9		21	
10		22	
11		23	
12		24	




Check-list pour les sorties et la trousse à pharmacie




CHECK-LIST
POUR UNE PETITE SORTIE EN EXTÉRIEUR.
JE DOIS PRENDRE ...

	Ma trousse à pharmacie
	Mon téléphone portable avec batterie chargée
	Eau
	Gobelets
	Carte de bus (si besoin)
	Carte de médiathèque (si besoin)



CHECK-LIST
POUR UNE SORTIE PIQUE-NIQUE.
JE DOIS PRENDRE ...

	Glacière
	Bloc de froid
	Couteaux
	Gobelets
	Eau
	Bâches
	Serviette papier / sopalin
	Petites panières pour le service
	Papier toilette
	Sacs poubelle
	Trousses à pharmacie
	Téléphone portable chargé
	Carte de bus (si besoin)



CHECK-LIST
POUR UNE SORTIE PLAGE.
JE DOIS PRENDRE ...

	Périmètre de sécurité pour la baignade
	Jeux de plage (ballon, seau, pelle, râteau...)
	Trousse à pharmacie (avec crème solaire)
	Parasol
	Eau
	Gobelets
	Casquettes
	Une serviette de plage (de secours)
	Carte de bus (si besoin)



CHECK-LIST
DANS MA TROUSSE À PHARMACIE.
JE DOIS AVOIR ...

	Une paire de ciseaux
	Une pince à écharde
	Des gants jetables
	Gel antibactérien
	Compresses
	Désinfectant
	Pansements
	Sparadrap
	Sérum physiologique
	Crème solaire
	Mouchoir en papier
	Petit sac poubelle
	Carnet de soin
	Crayon
	Répertoire : numéro d'urgence + équipe d'animation + P.L.L.

